



MOBILITÉS INTERNATIONALES

INSPÉ Institut national
supérieur du professorat
et de l'éducation
Centre Val de Loire
Académie d'Orléans-Tours



UNIVERSITÉ D'ORLÉANS
Source de talents, depuis 1306

Stage à l'étranger

Séjour d'études dans une université partenaire

QUEL TYPE DE MOBILITÉ ?

Assistant de français à l'étranger

...

A close-up photograph of two young children sitting at a desk, focused on their work. The child in the foreground is a girl with blonde hair, wearing a red sweater with a blue fish-like patch on the shoulder. She is looking down intently at a wooden pencil she is holding. The child in the background is a girl with dark hair, wearing a white patterned shirt, also looking down at her work. The background is slightly blurred, showing what appears to be a classroom setting with bookshelves.

STAGE DANS UN ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

Qui ?

Tous les étudiants !



- ✓ Avoir un niveau élémentaire dans la langue du pays d'accueil ou en anglais (en fonction des pays)
- ✓ Être très motivé
- ✓ S'assurer de l'absence de difficulté à suivre la formation
- ✓ Accepter les contraintes particulières liées au stage à l'étranger



Quand ?

M1

Du 23 janvier au 03 février

M2 stagiaires et alternants

Du 13 au 24 février ou du 17 au 28 avril

M2 SOPA

Du 17 janvier au 03 février ou du 13 au 24 février

Quoi ?

- ✓ Observation
- ✓ Enseignement du FLE et/ou de votre discipline en anglais
- ✓ Prise en charge d'autres disciplines
- ✓ Aide aux enseignants avec prise en charge de petits groupes d'élèves/aide individuelle
- ✓ Participation aux activités de l'établissement



Où ?

Places proposées par nos partenaires en Europe
Lien sur le site Internet de l'INSPÉ : International > Partir à l'étranger > Stage à l'étranger

Formation « Rédiger son CV et sa lettre de motivation en anglais » le 05 octobre !

Intéressés par un autre pays ou une autre région ? Trouvez vous-mêmes votre lieu de stage !

Comment procéder ?

1. Contactez le BRI de l'INSPÉ (international.inspe@univ-orleans.fr) pour parler de votre projet et des démarches à effectuer
2. Recherchez un établissement scolaire (école, collège ou lycée) qui correspond aux attendus du stage et à vos attentes
3. Contactez les en expliquant votre projet et en envoyant un CV et une lettre de motivation. Demandez leur s'ils acceptent de vous prendre en stage !
4. Dès que vous avez trouvé un lieu de stage qui vous accepte, contactez le BRI et nous nous chargerons de toutes les démarches administratives avec votre lieu de stage.

Plus d'informations, écrivez à international.inspe@univ-orleans.fr !

Préparation et évaluation



Pour tous

Réunion académique OBLIGATOIRE

Organisée à Orléans le samedi 19 novembre 2022
de 9h30 à 17h00

Mallette pédagogique RI

Formation de 6h effectuée dans les centres par les
correspondants RI

En M1

Evaluation suivant les modalités définies par la
maquette

En M2

SOPA: Evaluation suivant les modalités définies par
la maquette

Alternant ou Stagiaire : Pas d'évaluation

Au vue de la crise sanitaire actuelle et en cas d'annulation du stage à l'étranger, un stage en France vous
sera proposé.

A hand in a blue sleeve points upwards against a blurred background of a classroom with a green chalkboard and other students.

Comment candidater ?

Candidature **en ligne** sur le portail de mobilité de l'Université d'Orléans à partir du 12 septembre !

Dossier de candidature :

- ✓ Un CV en anglais,
- ✓ Une lettre de présentation en anglais (une lettre par vœu),
- ✓ Une attestation de langue : une certification en langues (CLES, TOEFL, ...) / un parcours en licence / un avis d'un enseignant de la langue,
- ✓ Une demande préalable de stage à l'étranger,
- ✓ Une photo.

Date limite de candidature : 23 octobre 2021

Toutes les infos sur le site internet de l'INSPE – Rubrique International

Calendrier

Date limite de dépôt des candidatures

Dimanche 23 octobre 2022

Sélection des candidats et de leurs destinations

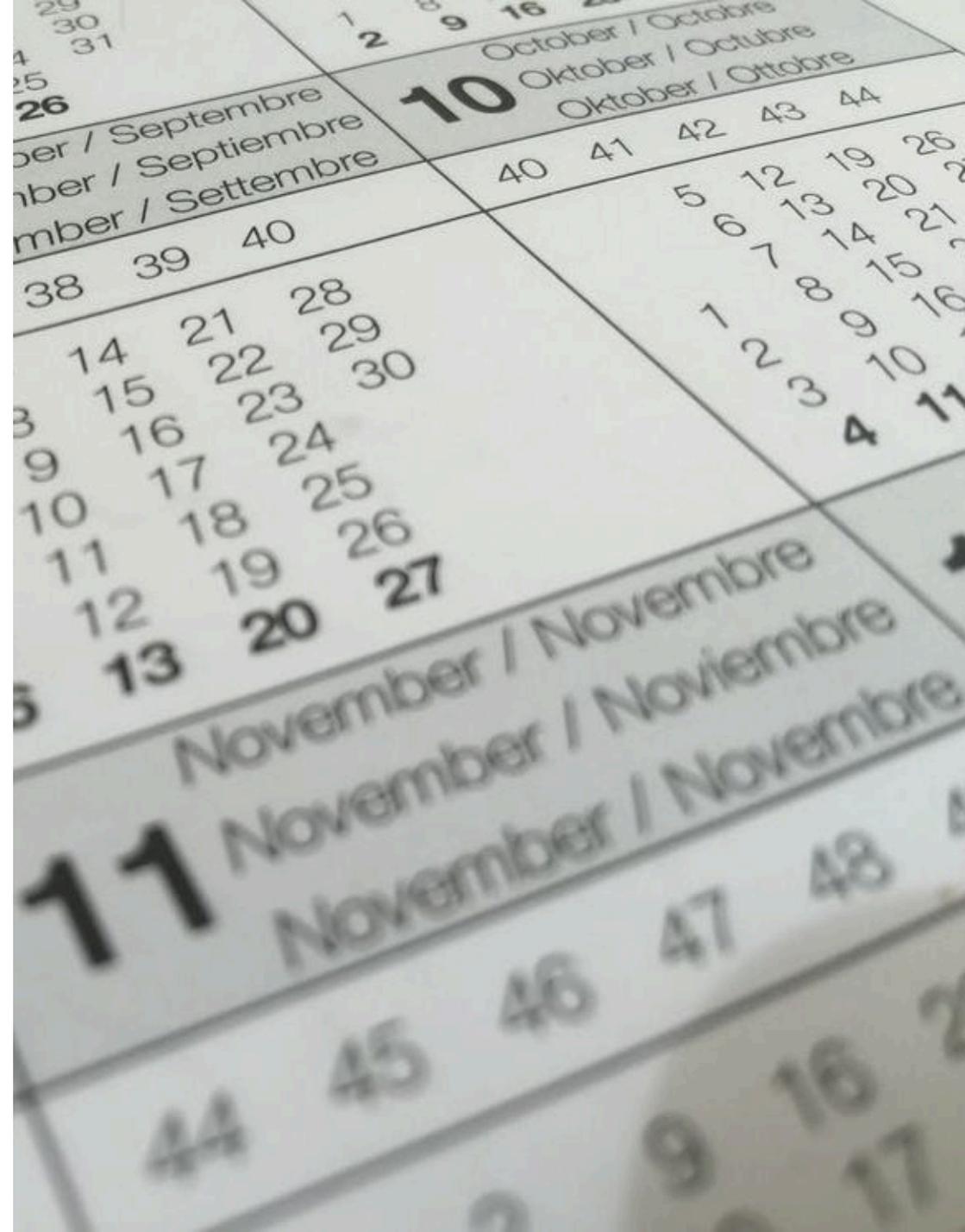
Fin octobre

Réunion académique à Orléans

Samedi 19 novembre 2022

Cours de préparation au stage

De fin novembre à début janvier



SÉJOUR D'ÉTUDES DANS UNE UNIVERSITÉ PARTENAIRE



Quoi ?

- ✓ Suivre des cours similaires à ceux de l'INSPÉ mais dans une université étrangère
- ✓ Passer les examens sur place pour valider 30 crédits ECTS
- ✓ Revenir en France avec un relevé de notes étranger qui sera validé par l'INSPÉ

Où ?

Dans une de nos universités partenaires, en Europe avec le programme Erasmus +

Liste disponible sur :

www.univ-orleans.fr/fr/inspe/international/partir-letranger



Qui ?

Tous les étudiants non alternants



Quand ?

Au 2^{ème} semestre du M1 pour 2022-23
(de janvier à juin)

Au 1^{er} semestre du M2 SOPA pour 2023-24
(de septembre à décembre)



Comment candidater ?

Candidature **en ligne** sur le portail de mobilité de l'Université d'Orléans

Possibilité de départ en Europe uniquement !

Dossier de candidature :

- ✓ Un CV en anglais,
- ✓ Une lettre de motivation en anglais (une lettre de motivation par vœu),
- ✓ Une attestation de langue : une certification en langues (CLES, TOEFL,...) / un parcours en licence / un avis d'un enseignant de la langue,
- ✓ 3 avis enseignants,
- ✓ Un contrat d'études par vœu (liste des cours que vous souhaitez suivre),
- ✓ Les relevés de notes de Licence 3 et de Master 1 S1
- ✓ Une photo.

Dates limites de candidature :

- **Pour un départ au S2 du M1 en 2022-23 : 10 octobre 2022**
- **Pour un départ au S1 du M2 en 2023-24 : 15 mars 2023 (candidature ouverte en novembre 2022)**



Toutes les infos sur le site internet de l'INSPE – Rubrique International



PRÉPARER SON EXPÉRIENCE À L'ÉTRANGER

Prévoir son budget !

Ces bourses sont une aide financière accordée aux étudiants qui font la démarche de partir à l'étranger. Elles n'ont pas vocation à couvrir l'intégralité des frais engagés par l'étudiant pendant sa mobilité.

Stage à l'étranger

Bourse INSPÉ : montant variable en fonction des destinations (*Cf tableau des destinations*)

pour tous

Attention ! Long délai de traitement des dossiers de demandes de financement >> bourses de mobilité versées au retour de stage à l'étranger !

Séjour d'études à l'étranger

Bourse Mobicentre

pour les étudiants de moins de 25 ans au 01/09

Bourse Erasmus +

pour les séjours en Europe

Bourse AMI

pour les étudiants boursiers du CROUS

Préparer ses documents !

Assurance



Carte Européenne d'Assurance Maladie

OBLIGATOIRE, atteste de vos droits à l'Assurance Maladie et permet la prise en charge de vos soins en Europe. Demandez la auprès de votre mutuelle :

<http://www.ameli.fr/fiches-synthetiques/la-carte-europeenne-d-8217-assurance-maladie.php>

Pour tout départ à l'étranger

Assurance santé privée avec rapatriement
OBLIGATOIRE

Papier d'identité valide et valable

Carte d'identité ou Passeport

Valable pour toute la durée de votre séjour

Visa en règle

pour les séjours Hors Europe

Inscription sur le fil d'Ariane du ministère des affaires étrangères français **OBLIGATOIRE** :

<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>



PROGRAMME D'ASSISTANT DE LANGUE À L'ÉTRANGER

France Education International

ANNÉE DE CÉSURE au cours de vos études



**ASSISTANTS
DE LANGUE**

2 500 postes d'assistants de français dans les établissements scolaires de 20 pays pour un séjour de 7 à 11 mois

Rémunération variable selon le pays et l'organisme d'accueil

Conditions d'admissibilité :

- ✓ Justifier du statut d'étudiant(e) au 31/12 de l'année précédant la mobilité,
- ✓ Être de nationalité française ou ressortissant européen ;
- ✓ Avoir effectué sa scolarité secondaire dans un établissement français, en France ou à l'étranger ;
- ✓ Avoir entre 20 et 35 ans
- ✓ Être titulaire, **au moment du dépôt de sa candidature**, du diplôme exigé sur la fiche pays ;
- ✓ Avoir une bonne connaissance de la langue du pays d'accueil, niveau B1 minimum du *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECRL).

D'autres programmes
similaires existent !
Renseignez-vous sur
notre site internet

Campagne de recrutement ouverte de Novembre à Janvier sur :

www.france-education-international.fr/partir-letranger/devenir-assistant-de-langue-francaise-letranger?langue=fr

Pour plus d'informations, écrivez à assistant-français@univ-orleans.fr

POUR TOUTES QUESTIONS :

international.inspe@univ-orleans.fr



02 38 49 26 40

Correspondant RI 2nd degré : Stéphane BRUNEL

Stephane.brunel@univ-orleans.fr

TOUTES LES INFORMATIONS SUR :

www.univ-orleans.fr/fr/inspe/international/partir-letranger